

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article257>

Option chorale

- Vie du collège - Chorale -



Date de mise en ligne : mercredi 27 mai 2020

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

Une option chorale est ouverte aux élèves du collège Simone Lagrange, à raison de 1 heure hebdomadaire.
Cette option concerne tous les niveaux du collège, de la 6ème à la 3ème.

Les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

- 1 heure de répétition par semaine. Cette option étant un enseignement, l'heure de chorale est un cours auquel les élèves inscrits sont tenus d'être présents (et les absences devront être justifiées).
- Cette heure hebdomadaire pourra être complétée par des temps de répétitions générales, de représentations ou de sorties à l'extérieur.

Cet enseignement étant une option, il est par conséquent pris en compte dans l'attribution des points au DNB et évalué par compétences sur la durée du cycle. Par ailleurs, il peut faire l'objet d'une soutenance lors de l'épreuve orale du DNB dans le cadre du parcours artistique et culturel.

Les compétences mises en œuvre sont à la fois :

- vocales : pose de la voix, posture, justesse, respiration
- artistiques : expression, sensibilité, interprétation
- collectives : responsabilité, autonomie, respect des autres

et sont validées dans le cadre du socle de compétences.

L'objectif pour l'année 2020/21 est la réalisation de plusieurs prestations publiques dans différents cadres ; un concert de réseau au Centre Charlie Chaplin avec les écoles Vilar/Gagarine/Mistral ainsi qu'un spectacle complet intégrant du chant à plusieurs voix, du chant soliste, de la mise en espace... sont d'ores et déjà prévus.

Il est possible de s'inscrire à cette option lors de votre inscription ou de votre réinscription au collège (case à cocher dans le dossier).

Mme Tomasicchio